

# Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim  
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2024/44

## ARRETE MUNICIPAL

**Le Maire de la Commune de Mundolsheim,**

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

**VU** les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

**VU** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

**CONSIDERANT** les travaux d'aménagement du Pôle d'échange multimodal (PEM) par Lingenheld, S2EI et Pontiggia pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg à Mundolsheim,

**CONSIDERANT** la demande de l'Eurométropole d'une prolongation des dispositifs de restriction de circulation pour finaliser les travaux,

### **a r r ê t e**

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du **28 septembre au 11 octobre 2024** comme suit :

#### PLACE LOUIS ARMAND

Ajouter Réglementation 2.02.01

##### LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Piste cyclable longeant la voie ferrée barrée

Article 2 : En cas d'intempéries ou d'impondérables techniques, les mesures du présent arrêté pourront être prorogés ou reportés en fonctions des conditions d'intervention des entreprises,

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par Lingenheld et les déviations par l'Eurométropole de Strasbourg,

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :


- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Affichée sur le site internet de la commune le 14/08/2024

Fait à Mundolsheim, 13 août 2024

Pour le maire et par délégation

Cathie PETRI



  
Adjointe au maire

